**CR du groupe accès et continuité des soins**

**Réunion du 23 novembre 2023**

Présents :

* Yves Talhouarn (Président du CTS 94)
* Claude Cottet (CLCV)
* André Tardieu (CPTS OCTAV)
* Camille Bernard (DAC 94 ouest)
* Stéphanie Mahieu (DAC 94 ouest)
* Pauline Louis (DAC 94 est)
* Charles Binetruy (SAS 94 / ARPSAS 94)
* Nicolas Noel (AP-HP Médecine interne Bicêtre)
* Jean Noel Lépront (CPTS Champigny sur Marne)
* Aurélie Fournier (CPTS Autour du Bois)
* John Herpson (URPS Infirmier)
* Cristina Manachescu (CPTS de la Bièvre)
* Sibylle de Ferrière (ARS DD 94)
* Denis Ducasse (AP-HP Bicêtre)
* Jean Amar (FSU Collège usagers retraités)

Excusés :

* Marianne Petit –Khouader (CMS Ivry-sur-Seine)
* Renaud Bray (ARS DD 94)
* Emmanuelle Beraud (URPS Infirmier)
* Nadine Haas (HAD Croix Saint Simon)

../…

**1/ Informations générales et actualités**

Travaux du CTS 94

Yves TALHOUARN fait un point synthétique concernant l'activité du Conseil territorial de santé (CTS).

C'est tout d'abord la finalisation des trois projets proposés par le CTS dans le cadre du volet santé du Conseil national de la refondation (CNR). Sibylle de FERRIERE a adressé à ce propos le 22 novembre un mail à l'ensemble des membres du CTS ainsi qu'aux personnes qui contribuent aux groupes thématiques.

Le CTS s'était engagé dans ce processus dès l'automne 2022 et ses travaux ont permis que trois projets aient été retenus et financés in fine par la direction générale de l'ARS lors d'une réunion qui s'est tenue fin septembre entre Amélie VERDIER et les huit présidents de CTS de l'Ile de France. Un compte rendu de cette réunion a été diffusé dans la foulée ce qui permet de souligner la diversité des projets proposés par les différents départements.

Le premier projet consiste en la création de postes de pairs aidants famille professionnels dans les établissements psychiatriques et médico sociaux du Val de Marne. Le mail diffusé le22 ainsi que la note de cadrage de ce dispositif détaillent sa finalité et son comment faire. La convention permettant le financement vient d'être cosignée entre l'ARS et les Hôpitaux de Saint Maurice, structure porteuse du projet pour le département. Elle entérine la création d'un chef de projet qui devra préciser les contours concrets de ce dernier à l'intention d'un comité de pilotage départemental, ceci d'ici à février prochain, le projet dans sa globalité s'échelonnant quant à lui jusqu'2027.

Le deuxième projet retenu consiste en la création de médiateurs santé rattachés à deux Conseils locaux de santé mentale (le CLSM Lucien BONNAFE qui "couvre" CHOISY, ORLY et VILLENEUVE LE ROI et le CLSM de CHAMPIGNY). Ceci correspond à la priorité affirmée par le Projet territorial de santé mentale de voir se développer le rôle des CLSM. Le projet décrit l'opportunité d'une démarche" d'aller vers" vis à vis des patients et de leurs familles et d'un appui aux professionnels.

Le troisième projet retenu dans le cadre du CNR est la création des deux postes d’IDE Ville/Hôpital rattachés à chacun des deux DAC. C'est l'objet du prochain point de notre ordre du jour.

Le deuxième point de l'actualité concernant le CTS consiste en l’invitation formulée par le Professeur RUSCH, président de la Conférence nationale de santé, à l'intention des présidents de CTS afin d'effectuer un retour d'expérience de ces instances de démocratie en santé. Ceci en visioconférence qui sera "ouverte" aux membres du CTS car l'échange des expériences est toujours riche.

Le troisième point d'actualité est la mise en œuvre du PTSM qui a été adopté par le directeur général de l'ARS en mai 2021. Malgré l'incidence du COVID qui a amplifié un phénomène de turnover aux sein des institutions, notamment dans le domaine sinistré de la psychiatrie et de la santé mentale, ceci sur les six groupes thématiques du PTSM, l'action a repris via des réunions de travail très productives qui ont eu lieu à la fin du printemps dernier. La première avec la directrice générale adjointe chargée des solidarités au Conseil départemental et l'ensemble des directrices et directeurs des services départementaux concernés. La seconde avec le préfet délégué à l'égalité des chances et la dernière avec la directrice des services départementaux de l'éducation nationale, plus directement concernée par les volets enfance et adolescence du PTSM.

Sur la base du contenu de ces rencontres, un projet de charte inter institutionnelle rassemblant l'ARS, le CTS, le Conseil départemental, le préfecture, l'éducation nationale et les GHT a été élaboré de façon à "officialiser" une coopération durable entre ces différents acteurs départementaux de la santé mentale.

Enfin, lors de la dernière réunion du CTS, il a été décidé qu'une séance spécifique sera consacrée à l'avancement du PTSM avec les personnes qui ont contribué à son élaboration. Cette séance aura lieu vraisemblablement en janvier prochain.

Actualités des DAC

Stéphanie Mahieu rapporte du succès de l’inauguration des locaux du DAC 94 Ouest qui a réuni 130 participants autour d’un programme de conférence cf site du DAC : [Actualités - DAC Santé 94 Ouest (dac94ouest.fr)](https://www.dac94ouest.fr/actualites/)

Le DAC 94 ouest réfléchit dans la suite à l’organisation de soirées thématiques trimestrielles à destination des professionnels du territoire et souhaite recueillir les attentes. La newsletter de janvier donnera plus de précisions.

Pauline Louis, nouvelle directrice du DAC 94 Est, se présente. Elle informe du recrutement prochain d’un responsable de l’animation qui va permettre de renforcer les actions. Le DAC 94 Est pilote des groupes de travail sur des parcours patients spécifiques. Il porte conjointement avec le DAC 94 Ouest un dispositif post cancer qui est opérationnel depuis 2022 et qui permet l’accès à un ensemble des soins support (psychologie, diététique, sport …)

 <https://maillage94.sante-idf.fr/accueil/dispositifs-dappui-a-la-coordi-1/le-dac-94-est.html>

Suite à un appel à projet, le DAC 94 ouest conduit l’élaboration d’un cahier des charges sur les soins de support en oncologie et s’appuiera sur un groupe de travail à créer. Les professionnels intéressés peuvent se manifester auprès de Camille Bernard Chef de projet.

**2/ Projet d’IDE de coordination Ville Hôpital sortie d’hospitalisation de patients complexes**

Ce projet est une des actions financées pour 2 ans dans l’enveloppe post CNR à la main du CTS 94. Chaque DAC disposera d’un financement qui permettra le recrutement d’un IDE de coordination.

Stéphanie Maheu présente le contenu de la lettre d’intention transmise rédigé pour le compte de la DD ARS. (cf document joint). Elle rappelle l’argumentaire de la demande : les sollicitations croissantes de services hospitaliers auprès du DAC, le déficit d’anticipation et de coordination dans le contexte de la pénurie des médecins traitants, les projets en cours avec la CPTS de la Bièvre dans le champ de la gériatrie (projet d’anticipation des hospitalisations inutiles PRESAGE, projet de sortie sécurisée d’UGA).

Les missions prévues pour l’IDE ville-hôpital spécialisée dans l’organisation des sorties d’hospitalisation complexes sont, en lien étroit avec les assistantes sociales hospitalières et l’HAD,

* Faire le lien entre les services hospitaliers, les proches et le cercle de soin.
* Accompagner à la mise en place d’un environnement adapté pour un retour à domicile encadré et sécurisé.
* Participer au repérage des situations complexes en participant à des STAFFS hospitaliers et ceux du DAC.

Il s’agit d’une première proposition qui sera enrichie en concertation avec les acteurs ville et hôpital du territoire au moyen de deux réunions de travail.

Les remarques et questionnements du groupe sur cette première proposition portent sur:

* Le périmètres d’intervention et modalités pratiques de saisine de l’IDE de sortie complexe : qui la sollicite (tous les établissements ? privés compris ?), les critères de saisine, les supports de transmission (fiche d’adressage) …
* L’articulation à trouver avec les IDE de coordination des services hospitaliers et l’IDE de coordination HAD
* La difficulté pratique d’envisager une présence systématique dans les staffs des services de médecine sur un territoire
* Le rôle attendu de la part des CPTS notamment sur la question cruciale de l’identification anticipée de l’équipe de soins (dans l’idéal à l’admission sinon avant la sortie)
* Le besoin d’outil de connaissance des ressources disponibles sur le territoire et d’une plateforme de communication permettant de gérer l’orientation
* La question des sorties directes des SAU et le rôle que pourrait jouer le SAS 94 sur ces sorties complexes en articulation avec les autres acteurs
* L’éventualité de l’intégration des sorties en Ehpad ou en SSR dans les missions de l’IDE en sus des sorties à domicile
* L’utilisation de « mon espace santé » pour assurer la continuité de l’accès aux informations médicales
* La mise en place d’une conduite de projet adaptée à la nature innovante du projet et sa durée courte (2 ans) :
	+ Nécessité de coller de manière pragmatique aux besoins (faire « sur mesure »)
	+ Prévoir une montée de charge réaliste en commençant petit
	+ Prévoir un soutien fort et un accompagnement réactif en termes d’évaluation
	+ Impact sur le profil des professionnels à recruter
* Intérêt d’un suivi régulier des expérimentations portées par chaque DAC en fonction de leur contexte spécifique et d’échanges croisés.

**3/ Suite des travaux du GT**

Les réunions du GT doivent permettre de partager et valoriser les différents projets menés sur les différents acteurs du système de soins (MSP, CPTS, DAC, établissements de santé…) du département.

Les structures souhaitant faire une intervention dans cet objectif d’information et d’échange d’expérience sont invitées à se manifester auprès des animateurs du groupe de travail.

**Prochaine réunion :** prévue en visio le jeudi 25 janvier 2024 de 12 h 30 à 14 h 00